

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013, A 10 HEURES

10 KM DU PAYS ROCHOIS

REGLEMENT

La 25^{ème} édition de la course « *Les 10km du Pays Rochois* » est organisée le **Dimanche 20 octobre 2013** par *Courir en Pays Rochois* et *Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois*.

La course « *Le 10km du Pays Rochois* » se veut être un événement sportif ouvert à toute personne en bonne santé, homme ou femme, licencié ou non.

L'inscription à chacune des courses de l'événement sportif « *Le 10km du Pays Rochois* », implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

- Le règlement général des courses hors-stade est disponible sur www.athle.com/ffa.running

Départ : Centre Sportif Armand Bouvard

Rue du stade

74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

	Course 10km	Courses enfants		
Catégories :	De CA à VE	EA F puis EAM	PO F puis POM	BE Mixte et MI Mixte
Heure Départ course :	10H	A partir de 11H30		

Arrivée : Centre Sportif Armand Bouvard-Rue du stade-74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

La course des 10km et la course des BE et des MI sont gérées par chronométrage électronique.

Chaque coureur doit porter son dossard, de manière visible, sur le devant du maillot, du départ jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.

Un coureur sans dossard ne se verra pas laisser franchir la ligne d'arrivée. De ce fait, il n'apparaîtra pas dans les classements, et ne se verra pas attribuer de lots, primes ou récompenses auxquels il aurait pu prétendre si le règlement de l'épreuve avait été respecté. Les organisateurs, sous la houlette du juge-arbitre, sont seuls juges de trancher les éventuels litiges constatés.

Parcours :

Course 10km : tracé de 10km, en 3 boucles uniquement sur route.

Le parcours de 10 kilomètres est mesuré et conforme au règlement de la FFA, et de la Commission Nationale des Courses Hors-Stade.

Cette épreuve est homologuée comme épreuve à Label Régional, qualificative pour les championnats de France FFA.

Le plan du parcours est disponible sur le site internet du club organisateur.

La course consiste à parcourir 3 fois la boucle.

Les coureurs doivent impérativement respecter le parcours balisé.

Les 10km (de cadets à vétérans)					
Catégorie	CA	JU	ES	SE	VE
Né(e) en	1996 1997	1994 1995	1991 1992 1993	de 1974 à 1990	de ... à 1973

COURSES JEUNES				
Catégorie	EA	PO	BE	MI
Né(e) en	2004 2005	2002 2003	2001 2000	1998 1999
Distance	1000m	1000m	2000m	2000m
Départ	1 ^{ère} course à 11H30 5 départs : EAF puis EAM POF puis POM BE + MI (F+M)			

Courses Enfants :

A partir de 11H30 ont lieu les courses jeunes.

Course de 1km à parcourir en une boucle uniquement sur route.

Course de 2km à parcourir en deux boucles de 1km uniquement sur route.

Les organisateurs se réservent le droit de modifications.

Pour s'inscrire et participer à la course, les coureurs doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Les licenciés FFA ou FFTRI devront **présenter leur licence sportive de la saison en cours**, au retrait du dossard.
- Les non-licenciés doivent être assurés personnellement et joindre un certificat médical

(datant de moins de 1 an) de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition».

- Pour les mineurs, une autorisation parentale avec signature des parents ou du représentant légal est obligatoire.

Les inscriptions seront reçues :

- Pour qu'une inscription soit bien prise en considération, les bulletins d'inscriptions doivent être totalement complétés et être lisibles. Les bulletins incomplets ou illisibles ne seront pas pris en considération.

- inscriptions individuelles : remplir le bulletin d'inscription

- Les inscriptions s'effectuent **par courrier jusqu'au 18 octobre 2013 à 23h59 :**

- directement à **Communauté de Communes du Pays Rochois-Maison de Pays-74800 La Roche-sur-Foron**

- Les inscriptions **sur place** (Centre Sportif Armand Bouvard-Rue du Stade-74800 Saint-Pierre-en-Faucigny) peuvent s'effectuer le matin de la course. Uniquement **pour la Course des 10km** : de 8h à 9h30 précises

Le coût de l'inscription :

Course 10km : 11 € (majoré de 2 € pour les inscriptions le jour de la course).

Courses Enfants : gratuit

Le retrait des dossards a lieu au Centre Sportif Armand Bouvard-Rue du Stade-74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Le matin de la course : de 8h00 à 9h30 (**pour la Course 10km**) ; de 8h00 à 10h30 (**pour les courses Enfants**).

Pour retirer son dossard, le coureur doit être à jour du règlement du coût de l'inscription, et présenter sa licence sportive de la saison en cours (FFA ou FFTRI) ou donner un exemplaire d'un certificat médical (datant de moins de 1 an) de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme (ou de la course à pied) en compétition» (exemplaire conservé par l'organisateur pendant 1 an : obligation légale).

Un coureur ne fournissant pas les documents demandés, ou n'étant pas à jour du règlement du coût de l'inscription, ne pourra pas retirer son dossard, et se verra refuser de participer à la course par les organisateurs.

Par mesure d'hygiène, les épingles pour accrocher les dossards ne sont pas fournies.

Sécurité

Courir en Pays Rochois et Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois organisateurs de l'épreuve, sont couverts par sa police d'assurance responsabilité civile.

Le Service médical est assuré par la Croix Rouge présent à l'arrivée.

La sécurité sera assurée sur l'ensemble du parcours par des signaleurs.

Ravitaillements

Des ravitaillements liquides et solides sont installés (course 10km seulement), et à l'arrivée (course 10km + courses enfants).

Le ravitaillement sur le 10km, est situé au 3^{ème} kilomètre et au 6^{ème}.

La distribution des lots, primes et récompenses :

COURSE 10km :

Lors de la remise des prix, la présence des bénéficiaires sur place est indispensable. La présentation d'une pièce d'identité peut être demandée.

Primes et lots divers aux podiums scratch (6 premiers hommes et 6 premières femmes) :

Primes Scratch	1^{er(e)}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}
Homme	110€	90€	70€	lot
Femme	110€	90€	70€	lot

Primes aux records Masculin et Féminin de l'épreuve 10km :

Primes au record	Masculin	Féminin
Montant :	100€	100€

*Récompenses (non cumulables avec les primes) aux podiums de chaque catégorie **homme** et **femme** (hors-scratch) :*

Récompenses Hors-scratch	Vétérans 4	Vétérans 3	Vétérans 2	Vétérans 1	Seniors	Espoirs	Juniors	Cadets
Homme	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
Femme	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}

Dans le cas de contrôles anti-dopage sur les prétendants aux primes, le Comité d'organisation se réserve le droit de transmettre aux bénéficiaires les primes scratch et primes aux records éventuels une fois le résultat négatif du contrôle officiel connu.

COURSES Enfants :

Lors de la remise des prix, la présence des bénéficiaires sur place est indispensable.

Une médaille est remise à l'arrivée à **tous les arrivants des Courses enfants.**

Récompenses aux podiums de chaque catégorie **garçons et filles :**

Courses Enfants	MI	BE	PO	EA
Garçons	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
Filles	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}

Pour les EA et les PO les courses ne seront pas chronométrées.

Droit à l'image

Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.

Tout participant ou représentant légal du participant, autorise expressément les organisateurs ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou en partie, exploiter, les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, lui ou son enfant mineur, prise à l'occasion de la participation à la course « *Les 10km du Pays Rochois* », sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce, pour une durée de 10 ans.

Les résultats seront accessibles via les sites internet suivants :

- Site d'Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois : www.arve.athle.com
- Site de la Fédération Française d'Athlétisme : www.athle.com/ffa.running

Renseignements et inscriptions :

CATS de la communauté de communes du Pays Rochois

Maison du Pays Rochois

74800 la roche sur foron

TEL : 04.50.03.05.86 jusqu'à 17 heures ou 04.50.03.24.23 après 19 heures

